CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78049** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2007

Raison sociale : EBPL

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 19/10/2026

Capital : 75 000

8 RUE DE LA SUBLAINERIE
ZONE ARTISANALE DE LA CHATAIGNERAIE
37510 BALLAN-MIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2007B01226

Siret : 500 850 862 00011

Téléphone : 02 47 53 90 02 **Fax :**

Portable : 06 86 63 44 12

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
BARATA PINHEIRO JOAO DOMINGOS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Numéro caisse de congés payés : 6107333

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 380819Q1244000 / 001 504723/26

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 380819Q1244000 / 001 504723/26

Site Internet : www.ebpl.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

E-mail : contact@ebpl.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 323 676 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	13	10/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 17:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.